



RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00768

Numéro SIREN : 404 671 455

Nom ou dénomination : 3 D SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2017 sous le numéro de dépôt 10790



FIMAREC

FIDUCIAIRE MARSEILLAISE DE REVISION ET D'EXPERTISE COMPTABLE
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région PACAC

10790

60

COMPTES ANNUELS

2016

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

SARL 3D SERVICES

25 AV DU DOCTEUR HECKEL
13011 MARSEILLE

APE : 5210B-
Siret : 40467145500032

Certifié conforme à l'original

FIMAREC

Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'ordre de MARSEILLE

13105 MIMET

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 15/12/1998, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SARL 3D SERVICES relatifs à l'exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 12 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en Euro
Total bilan	646 988
Chiffre d'affaires	805 392
Résultat net comptable (Bénéfice)	17 350

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à MIMET
Le 05/04/2017

FIMAREC
EXPERT-COMPTABLE

COMPTES ANNUELS

2016

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Liasse fiscale

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2017

Exercice ouvert le	01/01/2016	31/12/2016	Exercice clos le	
Déclaration pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime fiscal	X
Système innovantes, cocher la case				
Si option pour le régime de taxation au tonnage, art. 209-0 du CGI, cocher la case				
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays à pays, art. 225-0 du CGI, cocher la case				
Si entreprise soumise au régime de taxation au tonnage, art. 225-0 du CGI, cocher la case				
Si autre entité située en France ou dans un pays étranger, cocher la case				
Si autre entité située en France ou dans un pays étranger, cocher la case				

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social :
SARL 3D SERVICES	
SIRET	
4 0 4 6 7 1 4 5 5 0 0 0 3 2	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
25 AV DU DOCTEUR HECKEL	
13011 MARSEILLE	

B REGIME FISCAL DES GROUPES	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

C ACTIVITE	
Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
Entreposage et stockage non frigorifique	

D RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 %	Bénéfice imposable à 15 % et/ou 28%*	Déficit
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %	
PV à long terme imposables à 19 %	Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %	PV exonérées art. 238 quinquies
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	Entreprises nouvelles art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines
Entreprises nouvelles art. 44 septies	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Pôle de compétitivité
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	Dans le secteur productif, art. 244 quater W	Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	

E COMPUTATIONS	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

F CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Visé conventionné	Visa : CGA
Nom, adresse, téléphone, Télécopie	
du professionnel de l'expertise comptable : SARL FIMAREC	
Z.I. PUIITS GERARD 13105 MIMET	Tél. 0442657892
du conseil :	Tél. :
de l'association agréée :	Tél. :
N° d'agrément de l'AA :	Tél. :

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique "NOUVEAUTES").

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾	(c)			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	(d)			
Montant des distributions	(e)			
autres que celles visées en (a),	(f)			
(b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾	(g)			
	(h)			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾	(i)			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(j)			
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾	Total (a à h)			

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL – tous les associés ; - SCA – associés gérants ; - SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8
DAUMAS PATRICK 10, boulevard FIGUIERE 13004 MARSEILLE GERANT	30	2016	7 995				
DAUMAS FRANCOIS-XAVIER 10, avenue FIGUIERE 13014 MARSEILLE ASSOCIE	35	2016	43 201				
DUBOIS JEAN MARIE chemin DE SAINTE MARTHE 13014 MARSEILLE ASSOCIE	35	2016	15 326				

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES (SÉRIÉ TERMES IMPOSÉS À 15%)	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL 3D SERVICES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		25 AV DU DOCTEUR HECKEL 13011 MARSEILLE		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 0 4 6 7 1 4 5 5 0 0 0 3 2		Néant		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2016	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP	11 519	AQ	2 370	9 148
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	64 111	AS	26 950	37 161
		Autres immobilisations corporelles	AT	84 830	AU	54 587	30 243
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	6 437	BI		6 437
	TOTAL (II)		BJ	166 898	BK	83 908	82 990
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	340 745	BY		340 745
		Autres créances (3)	BZ	188 508	CA		188 508
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	34 744	CG		34 744	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	563 998	CK		563 998	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	730 896	1A	83 908	646 988	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes			
Clause de réserve de propriété :*				(3) Part à plus d'un an		CR	
Immobilisations :				Stocks :			
				Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL 3D SERVICES		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 622)			DA	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	762
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	92 199
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	17 350
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	117 935
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	10 757
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	29 416
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	41 147
	Dettes fiscales et sociales			DY	316 565
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Compte régul.	Autres dettes			EA	131 165
	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	529 052	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	646 988	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	524 158
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	3 729	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL 3D SERVICES						Néant ☐ *	
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	805 392	FH		FI	805 392
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	805 392	FK		FL	805 392
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	805 392
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	12
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	234 046
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	7 381
	Salaires et traitements*					FY	365 580
	Charges sociales (10)					FZ	158 056
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	21 085
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	786 163
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	19 228	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	(543)
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	(543)
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	543	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	19 771	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 3D SERVICES			Néant ☐ *			
			Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	2 100		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	1 096		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	3 196		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	2 137		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	3 480		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	5 618		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(2 421)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	808 589		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	791 238		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	17 350		
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	2 100	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
		- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	Voir état annexe					
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs			
Autres produits d'exploitation			2 100			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 2053

Détail produits et charges exceptionnels

Cegid Group

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 8 avec les données saisies ci-dessous

x

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature

7

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue { biens				
{ services				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation	2 100			2 100
TOTAL	2 100			2 100
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous

X

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	1 937
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	200
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	3 480
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	5 618
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	1 000
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	96
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	1 096

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SARL 3D SERVICES**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2			
								3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	11 519	KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	45 893	KT		KU	18 217
	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	32 873	KW		KX	7 499	
	Matériel de transport*				KY	49 784	KZ		LA		
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	17 572	LC		LD		
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	157 643	LO		LP	25 717	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	6 437	1U		1V			
TOTAL IV				LQ	6 437	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	164 080	ØH		ØJ	25 717		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		3		4			
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW		IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	11 519	MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agenets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	64 111	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agenets, aménagements divers	IU		MM		MN	40 373	MO		
		Matériel de transport	IV		MP	22 900	MQ	26 884	MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS		MT	17 572	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG	22 900	NH	160 461	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés		1I		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		1J		2E		2F	6 437	2G			
TOTAL IV		1J		NJ		NK	6 437	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14		ØK	22 900	ØL	166 898	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SARL 3D SERVICES</u>										Néant ☐ *							
CADRE A																	
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice								
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN								
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF		PG		PH								
Terrains			PI		PJ		PK		PL								
Constructions	Sur sol propre		PM	1 219	PN	1 151	PO		PQ	2 370							
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU								
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY								
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	20 301	QA	6 648	QB		QC	26 950							
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	8 660	QE	3 796	QF		QG	12 457							
	Matériel de transport		QH	41 580	QI	6 602	QJ	22 900	QK	25 282							
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	13 960	QM	2 886	QN		QO	16 846							
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT								
TOTAL III			QU	85 722	QV	21 085	QW	22 900	QX	83 908							
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	85 722	ØP	21 085	ØQ	22 900	ØR	83 908							
CADRE B																	
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																	
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice						
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel									
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1			
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6			
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4			
Inst. gales, agenc. et am. des const.		S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7			
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5			
Mat. bureau et inform. mobilier		V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3			
Emballages récup. et divers		W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1			
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8			
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO			
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW					Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY					Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	
CADRE C																	
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9				Z8					
Primes de remboursement des obligations								SP				SR					

Désignation de l'entreprise : SARL 3D SERVICES										Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières				UT	6 437	UV		UW	6 437			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX	340 745		340 745					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY	44 514		44 514					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	15 335		15 335					
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	2 083		2 083					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	126 575		126 575					
	Charges constatées d'avance				VS								
	TOTAUX				VT	535 690	VU	529 253	VV	6 437			
RENOIS	(1)	Montant des		VD									
		- Prêts accordés en cours d'exercice											
	(2)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF											
CADRE B									ÉTAT DES DETTES				Montant brut 1
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG	3 729		3 729						
	à plus d'1 an à l'origine			VH	7 028		2 133		4 894				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A									
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	41 147		41 147						
Personnel et comptes rattachés				8C	17 724		17 724						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	208 016		208 016						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	75 818		75 818						
collectivités publiques	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	15 006		15 006						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J									
Groupe et associés (2)				VI	29 416		29 416						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	131 165		131 165						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZL									
Produits constatés d'avance				8L									
TOTAUX				VY	529 052	VZ	524 158		4 894				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques			VL	29 416		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK									
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032													

Désignation de l'entreprise : SARL 3D SERVICES										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31/12/2016		
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA 17 350		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés								WB			
			de son conjoint				moins part déductible*				WC			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD				Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		XE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF				Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA				(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI				Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW 1 937			
	Amendes et pénalités		WJ		1 937		Charges financières (art. 212 bis) *		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*												XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)												I7		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE				WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %								I8			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*						- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						WN	
											WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)												XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU				Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ			
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3		
										TOTAL I		WR 19 287		
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *												WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)												WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs								WV			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										WH			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WP			
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)										2A			
											WW			
											XB			
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										I6			
	Majoration d'amortissement*										WZ			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)		L5		
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)		L6		Sociétés d'investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA		
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)		ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		1F		Zone franche d'activité (44 quaterdecies)		XC		
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)										PC				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)												XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9		507		Créance dégelée par le report en arrière de déficit		ZI		XG 14 237		
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH 14 237		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI 5 050		XJ				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL		XL 5 050				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XO				
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN						

SARL 3D SERVICES

Exercice N

Montant

14 237

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 3D SERVICES		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	115 814	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	5 050	
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	110 764	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	110 764	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓		↓
	ligne W1		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)

xu

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise <u>SARL 3D SERVICES</u>										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	96 437			AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale		ZB		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	(4 237)				{ - Autres réserves		ZD		
	Prélèvements sur les réserves			ØE					Dividendes		ZE		
									Autres répartitions		ZF		
	TOTAL I			ØF	92 199				Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG	92 199	
										TOTAL II		ZH	92 199
DISTRIBUTIONS (Article 235ter ZCA)													
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV			
RENSEIGNEMENTS DIVERS													
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)								YQ				
	Engagements de crédit-bail immobilier								YR				
	Effets portés à l'escompte et non échus								YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance								YT	36 153			
	Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)								XQ	28 822			
	Personnel extérieur à l'entreprise								YU				
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	26 954			
	Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV				
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)								ST	142 116			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	234 046			
	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE								YW	676			
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)								9Z	6 705			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	7 381			
T. V. A.	Montant de la T. V. A. collectée								YY	160 527			
	Montant de la T. V. A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	31 256			
DIVERS	Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2014) *								ØB	363 942			
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØS				
	Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : handicapés :)								YP	13			
	Effectif affecté à l'activité artisanale								RL				
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%			
	Numéro du centre de gestion agréé * XP								Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0				
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG				
	Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies								RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA			Plus-values à 15% JK			Plus-values à 0% JL						
				Plus-values à 19% JM			Imputations JC						
	Groupe : résultat d'ensemble. JD			Plus-values à 15% JN			Plus-values à 0% JO						
				Plus-values à 19% JP			Imputations JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH			N° SIRET de la société mère du groupe JJ									

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 3D SERVICES						Néant ☐ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I. Immobilisations*	1	JEEP WAGLER OCCASE 05/12/2011	22 900	22 900			
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*			
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I. Immobilisations*	1	1 000	1 000	1 000			
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨			1 000			
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩						
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

Désignation de l'entreprise : SARL 3D SERVICES		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2016		et clos le : 31/12/2016 Durée en nombre de mois 12	
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :			
I Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises		OA	
Production vendue – Biens		OB	
Production vendue – Services		OC	805 392
Production stockée		OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		OH	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL	1 000
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 1		OM	806 392
II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)			
Achats de marchandises (droits de douane compris)		ON	12
Variation de stocks (marchandises)		OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)		OP	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances		OR	205 224
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.		OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		OW	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante		OY	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.		OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
TOTAL 2		OJ	205 236
III Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 - TOTAL 2	OG 601 155
IV Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC-SD et 1329-DEF).		SA	601 155
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE		GX	806 392
Période de référence	GY 0 1 / 0 1 / 2 0 1 6	GZ 3 1 // 1 2 / 2 0 1 6	
Date de cessation	HR	/	
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.			

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
2 (1)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 4 0 4 6 7 1 4 5 5 0 0 0 3 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 3D SERVICES

ADRESSE (voie) 25 AV DU DOCTEUR HECKEL

CODE POSTAL 13011

VILLE MARSEILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique DAUMAS Prénom(s) FRANCOIS-XAVIER

Nom marital % de détention 35.00 Nb de parts ou actions 35

Naissance : Date 10081976 N° Département 13 Commune MARSEILLE Pays FRANCE

Adresse : N° Voie 10 BD FIGUIERE

Code Postal 13004 Commune MARSEILLE Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique DUBOIS Prénom(s) JEAN-MARIE

Nom marital % de détention 35.00 Nb de parts ou actions 35

Naissance : Date 04041961 N° Département 13 Commune MARSEILLE Pays FRANCE

Adresse : N° Voie CHEMIN DE SAINTE MARTHE

Code Postal 13014 Commune MARSEILLE Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

2	(1)
2	

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 4 0 4 6 7 1 4 5 5 0 0 0 3 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 3D SERVICES

ADRESSE (voie) 25 AV DU DOCTEUR HECKEL

CODE POSTAL 13011

VILLE MARSEILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique DAUMAS Prénom(s) PATRICK

Nom marital % de détention 30.00 Nb de parts ou actions 30

Naissance : Date 16111946 N° Département 13 Commune MARSEILLE Pays FRANCE

Adresse : N° Voie 10 BD FIGUIERE

Code Postal 13004 Commune MARSEILLE Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COMPTES ANNUELS

2016

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 3D SERVICES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 646 988 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 17 350 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	11 519			11 519
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	45 894	18 218		64 112
- Installations générales, agencements aménagements divers	32 873	7 500		40 373
- Matériel de transport	49 784		22 900	26 884
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 573			17 573
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	157 643	25 718	22 900	160 461
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	6 437			6 437
Immobilisations financières	6 437			6 437
ACTIF IMMOBILISE	164 080	25 718	22 900	166 898

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		25 718		25 718
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		25 718		25 718
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		22 900		22 900
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		22 900		22 900

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	1 219	1 152		2 371
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	20 302	6 648		26 950
- Installations générales, agencements aménagements divers	8 661	3 797		12 457
- Matériel de transport	41 581	6 602	22 900	25 283
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 960	2 887		16 847
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	85 723	21 086	22 900	83 908
ACTIF IMMOBILISE	85 723	21 086	22 900	83 908

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 535 691 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	6 437		6 437
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	340 745	340 745	
Autres	188 509	188 509	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	535 691	529 254	6 437
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 622,00 Euro décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 76,22 Euro.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 529 053 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	3 729	3 729		
- à plus de 1 an à l'origine	7 029	2 134	4 895	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 148	41 148		
Dettes fiscales et sociales	316 566	316 566		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	160 582	160 582		
Produits constatés d'avance				
Total	529 053	524 158	4 895	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	29 416			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 29 416 Euro.

Charges à payer

	Montant
TAXE D APPRENTISSAGE	2 475
Taxe professionnelle CAP	7 770
Total	10 245

POUVOIR

Je soussigné **Patrick DAUMAS**

Demeurant : **10 BOULEVARD FIGUIERE – 13004 MARSEILLE**.....

Agissant en qualité de **GERANT**

De l'entreprise **SARL 3 D SERVICE**.....

Donne par les présentes, pouvoir à **CHAPELIN GESTION CONSEILS**

Demeurant **2, BOULEVARD DES OLIVIERS - 13730 SAINT VICTORET**.....

De faire pour moi et en mon nom, tous dépôts, immatriculations, modifications et radiations concernant mon entreprise auprès du **Registre du Commerce et des Sociétés de Marseille**.

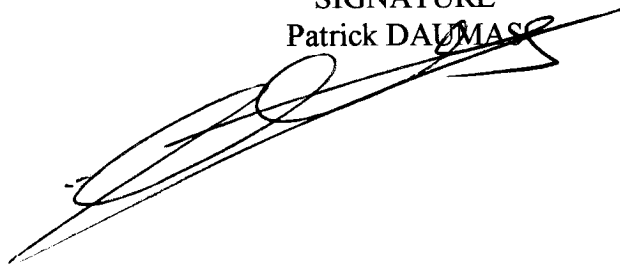
En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à MARSEILLE, le 12 Juin 2017

SIGNATURE

Patrick DAUMAS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Patrick DAUMAS', written over the printed name.

3 D SERVICES
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
CAPITAL SOCIAL DE 7 622.45 EUROS
SIEGE SOCIAL : 25 BOULEVARD DU DOCTEUR HECKEL
13011 MARSEILLE
R.C.S MARSEILLE : 404 671 455

RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2016

Chers associés,

Je vous ai convoqués en assemblée générale ordinaire, conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires pour vous rendre compte des résultats de ma gestion pendant l'exercice **2016** et soumettre à votre approbation les comptes annuels du dit exercice.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports ou autres documents et renseignements s'y rapportant vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

Après constitution des amortissements et provisions réglementaires et justifiées, le compte de résultat fait apparaître un **bénéfice net comptable de 17 350 euros**, au sujet duquel je vous ferai ci-après une proposition d'affectation conforme aux stipulations de nos statuts.

I COMPTE RENDU DE LA GESTION ET DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Au cours de cet exercice écoulé, la société a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de :
805 392 euros, se composant de prestations de services réalisées en France.

Ce chiffre d'affaires réalisé sur un exercice d'une durée de douze mois présente une baisse en comparaison avec le chiffre de l'exercice précédent, d'une durée similaire.
(-48 928 euros en valeurs absolues soit une diminution de près de -5.73 % en valeurs relatives).

Le total des charges d'exploitation s'élève à la somme de **786 164 euros**, et le résultat d'exploitation à un bénéfice de **19 228 euros**, alors que le résultat d'exploitation de l'exercice précédent avait un déficit qui s'élevait à la somme de **-19 855 euros**.

Compte tenu d'un résultat financier négatif de **-543 euros** (*essentiellement dû à des intérêts et charges assimilés*), d'un résultat exceptionnel négatif de **- 2421 euros** (*dû essentiellement à des opérations de gestion et en capital*), et d'un impôt sur les bénéfices de 0 euro, l'exercice laisse apparaître un bénéfice net comptable de **17 350 euros**, alors que l'exercice précédent présentait un déficit de :
-4 238 euros.

Les résultats de la société au cours de l'exercice écoulé sont satisfaisants. En effet, en comparaison avec les résultats de l'exercice précédent, malgré une légère baisse du chiffre d'affaires, la société clôture avec un bénéfice significatif.

Par ailleurs, en application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, je vous informe que les comptes de l'exercice ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges par l'administration fiscale, telles qu'énoncées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts. Les comptes comportent cependant des sommes correspondant à des amendes et pénalités non déductibles fiscalement pour un montant de **1 937 euros**.

II PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

L'affectation des résultats que je vous propose est conforme à la loi et à nos statuts.

Je vous propose d'affecter et de répartir la totalité du bénéfice l'exercice d'un montant de :
17 350 euros de la façon suivante :

- *Affectation de la totalité du bénéfice, soit la somme de 17 350 euros au compte « Report à Nouveau ».*
- ✓ *Distribution de dividendes pour un montant de : NEANT*

III CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 223-19 DU CODE DE COMMERCE

Je vous demanderai par ailleurs d'approuver les conventions susceptibles de tomber sous le coup de l'article L 223-19 du Code de commerce et qui sont intervenues ou se sont poursuivies au cours de cet exercice, telles que je vous les présente dans mon rapport spécial.

IV ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHES ET DEVELOPPEMENT

NEANT

V EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

NEANT

VI FILIALES ET PARTICIPATIONS

NEANT

VII RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE

Les résolutions que je vous soumetts correspondent à mes propositions.

J'espère qu'elles auront votre agrément et que vous voudrez bien donner à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer

LA GERANCE
M. Patrick DAUMAS



3 D SERVICES
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
CAPITAL SOCIAL DE 7 622.45 EUROS
SIEGE SOCIAL : 25 BOULEVARD DU DOCTEUR HECKEL
13011 MARSEILLE
R.C.S MARSEILLE : 404 671 455

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE SUR LES CONVENTIONS
WISEES A L'ARTICLE L223-19 DU CODE DU COMMERCE

Chers associés,

En application des dispositions de l'article L223-19 du Code de Commerce, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance, les opérations ou conventions ci-après intervenues ou poursuivies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 entre votre société et certains de ses associés, à savoir :

CONVENTION I : Convention poursuivie au cours de l'exercice :

- **Associé intéressé** : Monsieur François Xavier DAUMAS
- **Nature de la convention** : Monsieur François Xavier DAUMAS occupe au sein de la société des fonctions de « Directeur Technique »
- **Modalités essentielles de la convention** : pour l'exercice écoulé, à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits Monsieur François Xavier DAUMAS a perçu un versement qui s'est élevé à la somme de 43 201 euros.

CONVENTION II : Convention poursuivie au cours de l'exercice :

- **Associé intéressé** : Monsieur Patrick DAUMAS, gérant associé de la société
- **Nature de la convention** : Monsieur Patrick DAUMAS occupe au sein de la société des fonctions de « Directeur Commercial »
- **Modalités essentielles de la convention** : pour l'exercice écoulé, à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits Monsieur Patrick DAUMAS a perçu un versement qui s'est élevé à la somme de 7 995 euros.

Conformément à la loi, ces opérations sont soumises à votre approbation, l'associé intéressé ne pouvant pas prendre part au vote sur la convention le concernant.

LA GERANCE
M. Patrick DAUMAS



3 D SERVICES
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
CAPITAL SOCIAL DE 7 622.45 EUROS
SIEGE SOCIAL : 25 BOULEVARD DU DOCTEUR HECKEL
13011 MARSEILLE
R.C.S MARSEILLE : 404 671 455

FEUILLE DE PRESENCE

<u>Numéro</u>	<u>Nom et Prénoms</u>	<u>Nombre de parts</u>	<u>Signatures</u>
---------------	-----------------------	------------------------	-------------------

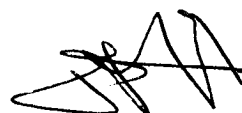
1	M. François-Xavier DAUMAS
---	---------------------------

35



2	M. Jean-Marie DUBOIS
---	----------------------

35



3	M. Patrick DAUMAS
---	-------------------

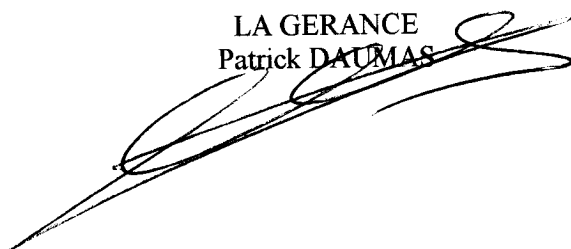
30



*Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence à laquelle sont annexés zéro. Pouvoirs
arrêtée à Associé représentant parts sociales.*

A Marseille le, 15 Mai 2017

LA GERANCE
Patrick DAUMAS



3 D SERVICES
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
CAPITAL SOCIAL DE 7 622.45 EUROS
SIEGE SOCIAL : 25 BOULEVARD DU DOCTEUR HECKEL
13011 MARSEILLE
R.C.S MARSEILLE : 404 671 455

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DES ASSOCIES STATUANT SUR LES COMPTES CLOS
LE 31 DECEMBRE 2016

L'an deux mille dix sept,
Le quinze mai,
A dix huit heures,
A Marseille.

Les associés de la société « 3 D SERVICES », Société à Responsabilité Limitée, se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social à MARSEILLE, suivant la convocation qui leur a été faite par la gérance.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque associé en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick DAUMAS, gérant associé de la société

La feuille de présence révèle que les associés présents ou régulièrement représentés détiennent plus de la moitié des parts sociales et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires conformément aux statuts et aux textes en vigueur exigeant plus de la moitié du capital social.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- La feuille de présence,
- Le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce,
- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée,
- L'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2016
- Un exemplaire des statuts

Le président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de la gérance sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016
- Approbation des comptes de l'exercice 2016,
- Affectation des résultats,
- Quitus à la gérance,
- Approbation s'il y a lieu, des conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce,
- Rémunération de la gérance,
- Questions diverses.

Puis lecture est donnée du rapport de la gérance.

La discussion est ouverte. Diverses observations sont présentées.

Personne ne demandant plus la parole. Le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés donne acte à la gérance :

- *De ce que les dispositions légales concernant tant la convocation de l'assemblée que la communication des comptes sociaux ont bien été respectées et notamment, de la mise à disposition des associés pendant les quinze jours qui ont précédé l'assemblée, de l'inventaire soumis à son approbation.*

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance l'approuve, ainsi que le bilan et les comptes de résultat tels qu'ils ont été présentés par la gérance.

Elle décide d'affecter et de répartir le bénéfice de l'exercice d'un montant de **17 350 euros** de la façon suivante :

- *Affectation de la totalité du bénéfice, soit la somme de **17 350 euros** au compte « **Report à Nouveau** ».*
- ✓ *Distribution de dividendes pour un montant de : **NEANT***

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés donne quitus entier à la gérance, pour l'exercice 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, approuve les conventions susceptibles de tomber sous le coup de l'article L223.19 du Code de Commerce et qui sont intervenues ou qui se sont poursuivies au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés, les associés concernés ne prenant pas part au vote et leurs voix n'étant pas prises en compte pour le calcul de la majorité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts. L'assemblée prend acte que les comptes comportent cependant des sommes correspondant à des amendes et pénalités non déductibles fiscalement pour un montant de 1 937 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée prend acte que Monsieur Patrick DAUMAS n'a perçu aucune rémunération au titre de ses fonctions et responsabilités de gérant au sein de la société aux cours de l'exercice écoulé.

L'assemblée prend acte, conformément aux dispositions du rapport spécial, que Monsieur Patrick DAUMAS a perçu une rémunération au titre de ses fonctions salariées.

L'assemblée générale décide, pour l'exercice en cours, de ne pas attribuer à Monsieur Patrick DAUMAS de rémunération au titre de ses fonctions et responsabilités de gérant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés, Monsieur Patrick DAUMAS ne prenant pas part au vote et ses voix n'étant pas prises en compte pour le calcul de la majorité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par la gérance et visé par les associés présents à l'assemblée.


LA GERANCE
Patrick DAUMAS

3 D SERVICES
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
CAPITAL SOCIAL DE 7 622.45 EUROS
SIEGE SOCIAL : 25 BOULEVARD DU DOCTEUR HECKEL
13011 MARSEILLE
R.C.S MARSEILLE : 404 671 455

EXTRAIT DE LA DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES EN
DATE DU 15 MAI 2017

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT (Deuxième Résolution)

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance l'approuve, ainsi que le bilan et les comptes de résultat tels qu'ils ont été présentés par la gérance.

Elle décide d'affecter et de répartir le bénéfice de l'exercice d'un montant de **17 350 euros** de la façon suivante :

- *Affectation de la totalité du bénéfice, soit la somme de 17 350 euros au compte « **Report à Nouveau** ».*
- ✓ *Distribution de dividendes pour un montant de : **NEANT***

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Extrait certifié conforme à la délibération des associés réunis en assemblée générale le **15 Mai 2017**.

LA GERANCE
M. Patrick DAUMAS

